



Table de concertation  
communautaire Mirabelloise



## PORTAIT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Automne 2014

**“TOUT SEUL, ON VA PLUS VITE, MAIS...**

**ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN.”**  
(Proverbe africain)

## **MEMBRES DU COMITÉ**

<b>Table de concertation communautaire de Mirabel</b>	<b>Anick Lorrain Coordonnatrice</b>
<b>Maison de la famille de Mirabel</b>	<b>Anne-Marie Monette Adjointe de direction</b>
<b>Centre de dépannage St-Janvier</b>	<b>Sylvie Legault Directrice adjointe</b>
<b>Comptoir d'entraide de St-Augustin</b>	<b>Gisèle Gariépy Directrice</b>
<b>Centre de femmes Liber'elles</b>	<b>Mélanie Hébert Coordonnatrice</b>
<b>Centre local de développement</b>	<b>Audrey Simard Agente de développement</b>
<b>Association des Maisons de jeunes de Mirabel</b>	<b>Sylvain Fredette Directeur</b>
<b>Centre d'Hébergement Multiservices de Mirabel</b>	<b>Carole-Anne Leblanc Coordonnatrice</b>
<b>Association des travailleurs de rue de Mirabel (TRAM)</b>	<b>Gabrielle Robichaud Travailleur de rue</b>
<b>Conseil régional de développement Social des Laurentides</b>	<b>Danièle Savoie Coordonnatrice Sécurité Alimentaire</b>
<b>Moisson Laurentides</b>	<b>Lisa de Repentigny Agente de liaison</b>
<b>Centraide Laurentides</b>	<b>Alain Trépanier Organisateur communautaire</b>

## Table des matières

<b>Mise en contexte</b>	<b>5</b>	
<b>Quelques notions</b>	<b>6</b>	
La sécurité alimentaire	6	
Les déterminants	7	
L'insécurité alimentaire	8	
L'environnement alimentaire	9	
Les facteurs de risques	10	
<b>Portrait de la MRC</b>	<b>12</b>	
Géographie du territoire	12	
Une population en pleine croissance	14	
Une population aisée	15	
Une population majoritairement propriétaire	15	
Une population jeune	15	
Une population instruite	15	
Résumé et constats	16	
<b>La clientèle vulnérable</b>	<b>18</b>	
<b>Les organismes en sécurité alimentaire</b>	<b>21</b>	
<b>L'offre alimentaire de la MRC</b>	<b>22</b>	
<b>La sécurité alimentaire sur le territoire</b>	<b>23</b>	
<b>Bibliographie</b>	<b>25</b>	
<b>Annexe I →</b>	<b>Indice de défavorisation matérielle et sociale</b>	<b>27</b>
<b>Annexe II →</b>	<b>Répartition de l'offre alimentaire selon les secteurs</b>	<b>29</b>



## Mise en contexte

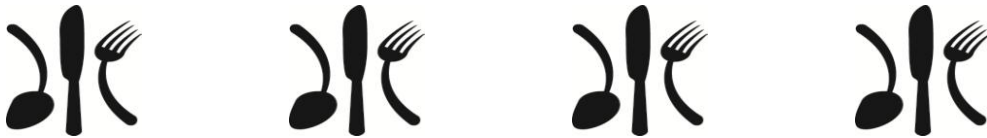
Dans le cadre du Plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, la MRC de Mirabel s'est vue accorder un montant total d'un peu plus de \$133,000. Autour de la Table de concertation communautaire mirabelloise, les citoyens se sont entendus sur le financement de deux projets visant des clientèles vulnérables : une maison d'hébergement multiservices et la mise en place d'une table en sécurité alimentaire.

Pour cette dernière, un comité de travail a élaboré le projet **TOUS À TABLE** visant à développer un mode d'intervention en sécurité alimentaire constitué à l'intérieur d'un continuum de service d'une part et, d'autre part, basé sur le pouvoir d'agir des individus et des collectivités.

Dans le cadre de ce projet, il apparaît important de brosser un bref tableau du profil de la clientèle desservie sur le territoire en termes de défavorisation et de vulnérabilité et d'identifier les secteurs à risque.

Il existe peu de statistiques portant sur les différents secteurs de la MRC, il est donc important de signaler que ce portrait sommaire ne prétend en aucune façon à l'exhaustivité. Il a été conçu dans le but de donner accès rapidement et facilement à des renseignements pouvant être utiles pour alimenter la réflexion et susciter les échanges entre les différents partenaires œuvrant sur le territoire.

La première partie portera sur quelques notions de base en matière de sécurité alimentaire tandis que la seconde fera ressortir les caractéristiques spécifiques de la MRC. Enfin, la dernière partie, présentera un aperçu de la clientèle desservie dans les organismes dispensateurs en sécurité alimentaire ainsi qu'un survol de l'offre alimentaire sur l'ensemble du territoire.



## **QUELQUES NOTIONS**

### **LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

L'organisation mondiale de la santé (OMS) définit la **sécurité alimentaire** comme suit :

**"La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active."**<sup>1</sup>

La sécurité alimentaire suppose donc un pouvoir d'achat approprié et l'accès à une information simple et fiable permettant de faire des choix éclairés, assurant à la personne le maintien et l'amélioration de sa santé, de son bien-être physique, mental et social tout en favorisant l'exercice de tous ses droits fondamentaux<sup>2</sup>.

De plus, le concept de sécurité alimentaire repose sur cinq dimensions :

1. L'accès physique aux aliments;
2. Le choix et la qualité;
3. Le coût;
4. L'information à la consommation;
5. La formation et l'éducation en matière de choix et de préparation.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Comité de la sécurité alimentaire mondiale (2012). S'entendre sur la terminologie, p. 6.

<sup>2</sup> Taillefer, S. (2014). Tous à table : Cadre de référence, p.11

<sup>3</sup> Pelland-Legendre, Marie-Christine (2011). Portrait de la situation en sécurité alimentaire sur le territoire des Patriotes, p. 59.

## LES DÉTERMINANTS

Le Ministère de la santé et des services sociaux a identifié les déterminants de la sécurité alimentaire. Il s'agit en fait des facteurs de risques ou de protection qui influencent la sécurité alimentaire et qui aident à comprendre le portrait d'une communauté donnée. Ils se divisent en deux catégories : les déterminants individuels et les déterminants collectifs.

Les déterminants individuels font références à des facteurs sociodémographiques :

- ✓ un faible revenu;
- ✓ un faible niveau de scolarité;
- ✓ la monoparentalité;
- ✓ l'appartenance à une communauté ethnique minoritaire;
- ✓ l'appartenance à un ménage de grande taille.

Les déterminants collectifs, pour leur part, se regroupent sous quatre grandes catégories : l'environnement interpersonnel et social, physique, économique et les politiques publiques.

L'environnement personnel et social fait référence à:

- ✓ la présence et accès à un réseau social;
- ✓ l'entraide communautaire et soutien social;
- ✓ la distribution des aliments au sein de la famille;
- ✓ l'éloignement marqué de la population de l'origine des aliments;
- ✓ l'accès à de l'information simple et fiable pour faire des choix éclairés;
- ✓ la perte du savoir culinaire et l'influence des médias sur les pratiques de consommation.

L'environnement physique englobe les aspects suivants :

- ✓ l'accès aux sources d'approvisionnement alimentaire en quantité suffisante;
- ✓ l'accès à une variété d'aliments sains;
- ✓ l'accès à des produits locaux, distance des producteurs;
- ✓ la présence et la distance des marchés d'alimentation;
- ✓ l'aménagement des villes et des villages;
- ✓ le transport en commun près des services;

- ✓ la présence de services alternatifs en sécurité alimentaire;
- ✓ les caractéristiques du milieu : rural ou urbain.

L'environnement économique renvoie pour sa part au :

- ✓ pouvoir d'achat;
- ✓ coût des aliments;
- ✓ coût du loyer et des services essentiels.

Les politiques publiques quant à elles regroupent l'ensemble des politiques tant aux niveaux nationales, provinciales que municipales et incluent l'ensemble des sphères : transport, logement, éducation, emploi, environnement, économique, sociale, etc<sup>4</sup>.

## L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Par opposition, l'insécurité alimentaire se traduit par : "l'incapacité de se procurer ou de consommer des aliments de qualité, en quantité suffisante de façon socialement acceptable, ou l'incertitude d'être en mesure de le faire."<sup>5</sup> De manière générale, les milieux de concertation s'entendent pour utiliser la définition élaborer par l'Ordre des Diététistes du Québec. Il y a insécurité alimentaire quand :

- ✓ On manque de nourriture;
- ✓ On a peur d'en manquer;
- ✓ On subit des contraintes dans le choix de ses aliments, contraintes qui affectent la qualité nutritionnelle du régime.<sup>6</sup>

Il est important de bien saisir que le concept d'insécurité alimentaire évoque beaucoup plus que la simple notion de faim ou de ressources financières restreintes. Les causes en sont multiples et reposent sur plusieurs facteurs :

- ✓ L'insuffisance du revenu;
- ✓ L'isolement social;
- ✓ Des problèmes de santé physique ou mentale;

<sup>4</sup> Idem.

<sup>5</sup> Site internet de Santé Canada, <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/index-fra.php>, consulté en août 2014.

<sup>6</sup> Leduc-Gauvin, J. et al. (2006). Agir ensemble pour contrer l'insécurité alimentaire, Ordre des professionnels des diététistes du Québec, p. 10.



- ✓ Le manque de connaissance de savoir-faire relativement à l'alimentation;
- ✓ L'absence d'une grande variété d'aliments dans les petits commerces;
- ✓ L'éloignement de grands magasins d'alimentation offrant des prix réduits.<sup>7</sup>

## L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE

L'environnement alimentaire est l'ensemble des conditions dans lesquelles une personne a accès aux aliments, les achète et les consomme.<sup>8</sup> Il repose sur quatre caractéristiques :

- ✓ l'accessibilité géographique aux aliments;
- ✓ la disponibilité des aliments;
- ✓ la capacité de se procurer les aliments à coût abordable dans une région définie;
- ✓ la qualité des aliments.<sup>9</sup>

L'analyse de l'environnement alimentaire mène directement à l'examen de deux concepts : le désert alimentaire et le marais alimentaire. La définition de ces derniers demeure essentielle pour la compréhension de la répartition de l'offre alimentaire sur un territoire tel que celui de la MRC de Mirabel.

La notion de **désert alimentaire** fait référence à un "espace de relative exclusion où les gens souffrant de barrières physiques et économiques pour accéder à une nourriture saine"<sup>10</sup>. Trois critères permettent de déterminer si un secteur peut se caractériser comme désert alimentaire :

- ✓ Proximité : la distance au supermarché le plus proche, à plus de 1000 mètres, soit 15 minutes de marche.
- ✓ Diversité : le nombre de supermarché dans un rayon de 1000 mètres, minimum de deux, question d'améliorer l'offre de produits.

<sup>7</sup> Tiré du site internet de Centraide du Grand Montréal, <http://www.centraide-mtl.org/fr/enjeux/lasecirite-alimentaire/>, consulté en mai 2014.

<sup>8</sup> Site internet du Gouvernement du Québec, [www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca](http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca), consulté en mai 2014.

<sup>9</sup> Idem.

<sup>10</sup> Enriquez, Dario (2011). Les déserts alimentaires : enquête sur trois arrondissements montréalais, p. 3.

- ✓ **Variété** : la distance moyenne de trois chaînes différentes de supermarchés pour augmenter la variété des prix et des marques de plusieurs fournisseurs.<sup>11</sup>

La notion de **marais alimentaire** fait référence à "des régions ou des quartiers à faible statut socio-économique où on observe une accessibilité géographique élevée à des aliments non nutritifs, riches en lipides et en calories"<sup>12</sup>.

## **LES FACTEURS DE RISQUE**

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) publiait, en 2011, une analyse de la situation de la sécurité et de l'insécurité alimentaire au Québec. Les données recensées dans ce rapport permettent d'identifier les **facteurs de risque** (caractéristiques sociodémographiques) associés à l'insécurité alimentaire.

Ainsi, "les Québécois les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire sont ceux qui vivent dans des ménages à faible revenu, peu scolarisés ou non propriétaires de leur logement. Ces ménages sont le plus souvent composés de personnes seules ou de familles monoparentales."<sup>13</sup> L'étude des facteurs qui agissent sur la sécurité alimentaire comme le revenu, la source du revenu, le type de logement en plus du type et de la taille du ménage permet donc de cerner les groupes plus spécifiquement affectés par l'insécurité alimentaire.

Les caractéristiques des ménages québécois "le plus à risque" jumelées au recensement portant sur l'étude nationale des ménages sont présentés dans le tableau suivant.<sup>14</sup>

Ainsi, selon la santé publique, la vulnérabilité est donc plus grande chez les ménages<sup>15</sup> ayant les caractéristiques suivantes :

---

<sup>11</sup> Idem, p. 4.

<sup>12</sup> Site internet de Santé Canada, <http://hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecirrit/index-fra.php>, consulté en juillet 2014.

<sup>13</sup> Blanchet, C., L. Rochette et D. Hamel. (2011). Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires. Québec. Gouvernement du Québec. p. 28

<sup>14</sup> Perreault, G. et Marie-Josée Riel. (2014). Bulletin vision santé publique, Cibler pour mieux intervenir en matière de sécurité alimentaire, p. 2

<sup>15</sup> Selon Statistique Canada le terme "ménage" réfère à une personne ou à un groupe de personnes qui occupent le même logement.

- ✓ la principale source de revenu est la sécurité du revenu, les indemnités d'accident du travail, la pension de vieillesse;
- ✓ les ménages non-propriétaires de logement;
- ✓ les ménages monoparentaux surtout ceux ayant une femme comme chef de famille;
- ✓ les ménages comptant plus de deux enfants;
- ✓ les personnes seules;
- ✓ les nouveaux arrivants.<sup>16</sup>

## LES FACTEURS DE RISQUE LIÉS À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LES INDICATEURS ASSOCIÉS AU RECENSEMENT ET À L'ENQUÊTE NATIONALE PORTANT SUR LES MÉNAGES (ENM) DU CANADA EN 2011<sup>17</sup>

FACTEURS DE RISQUE SOULEVÉS PAR L'INSPQ	INDICATEURS DU RECENSEMENT ET DE L'ENM
Revenu très faible	Population âgée de 18 à 64 ans dans les ménages privés ayant un faible revenu après impôt
Sécurité du revenu constituant la principale source de revenu	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux
Personnes seules	Personnes seules de 15 ans et plus
Familles monoparentales	Familles monoparentales
Immigration récente	Population immigrante récente (arrivée depuis le précédent recensement)
Locataire d'un logement	Logements loués
Défavorisation matérielle et sociale <sup>18</sup>	Revenu moyen par personne âgée de 15 ans et plus Population de 15 ans et plus occupant un emploi

<sup>16</sup> Santé Canada, <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/index-fra.php>, consulté en août 2014.

<sup>17</sup> Perreault, G. et Marie-Josée Riel. *Bulletin vision santé publique*, Cibler pour mieux intervenir en matière de sécurité alimentaire, 2014, p.2.

<sup>18</sup> Voir définition de la défavorisation matérielle et sociale à l'annexe I.

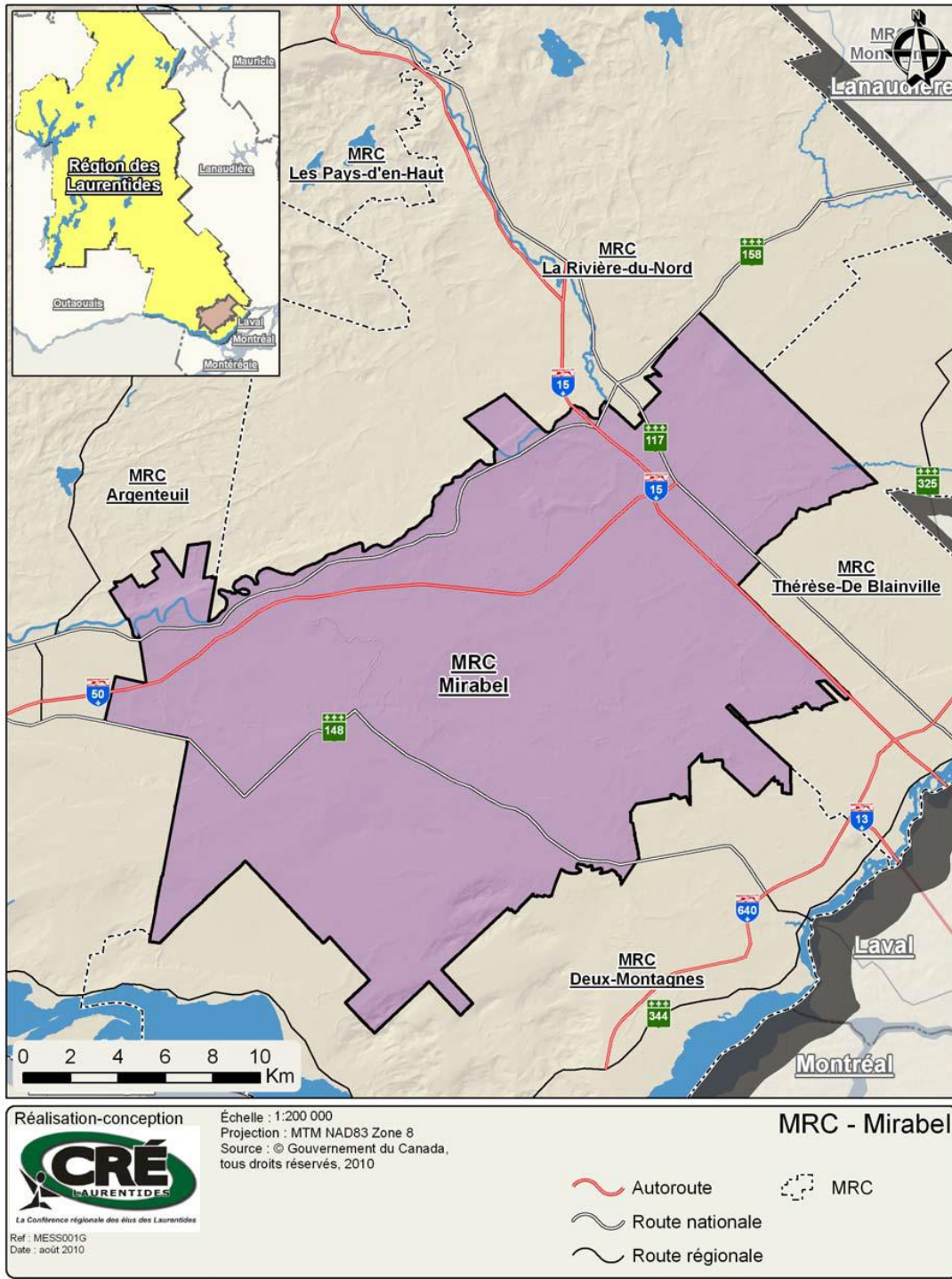
## **PORTRAIT DE LA MRC**

### Géographie du territoire

Située dans les Basses-Laurentides et faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal, le territoire de Mirabel est de 477 km<sup>2</sup> et s'est historiquement développé autour de l'agriculture jusqu'en 1968, date à laquelle le gouvernement fédéral annonce la construction d'un aéroport d'envergure internationale.

Ainsi, afin de disposer de l'espace nécessaire à cette construction, plusieurs milliers d'hectare de terre sont expropriés et de la fusion de 14 petites municipalités est née **“une MRC, une ville”**. Ces anciennes municipalités demeurent, encore aujourd'hui, de petites agglomérations urbaines constituant les différents secteurs de la ville. Autour des années 2000, un air de revitalisation souffle avec le développement du pôle industriel par l'implantation de grandes corporations dans le domaine de l'aéronautique et ce, malgré la fermeture de l'aéroport en 2006. Toutefois, le secteur agricole représente toujours plus de 80% du territoire.

Cintrée au nord par la MRC Rivière-du-nord, au sud par la MRC Deux-Montagnes, à l'est par la MRC d'Argenteuil et à l'ouest par la MRC Thérèse-de-Blainville, Mirabel ne dispose pas de son propre territoire de Centre de santé et de services sociaux (CSSS) contrairement aux sept autres MRC des Laurentides. Ainsi, pour les services à la population relevant du CSSS, la MRC est partagée en deux entre les territoires qui la bordent au nord et au sud (information de 2014).



19

<sup>19</sup> Emploi Québec, (2010). La MRC de Mirabel : Profils socioéconomiques et caractéristiques du marché du travail, p. 10

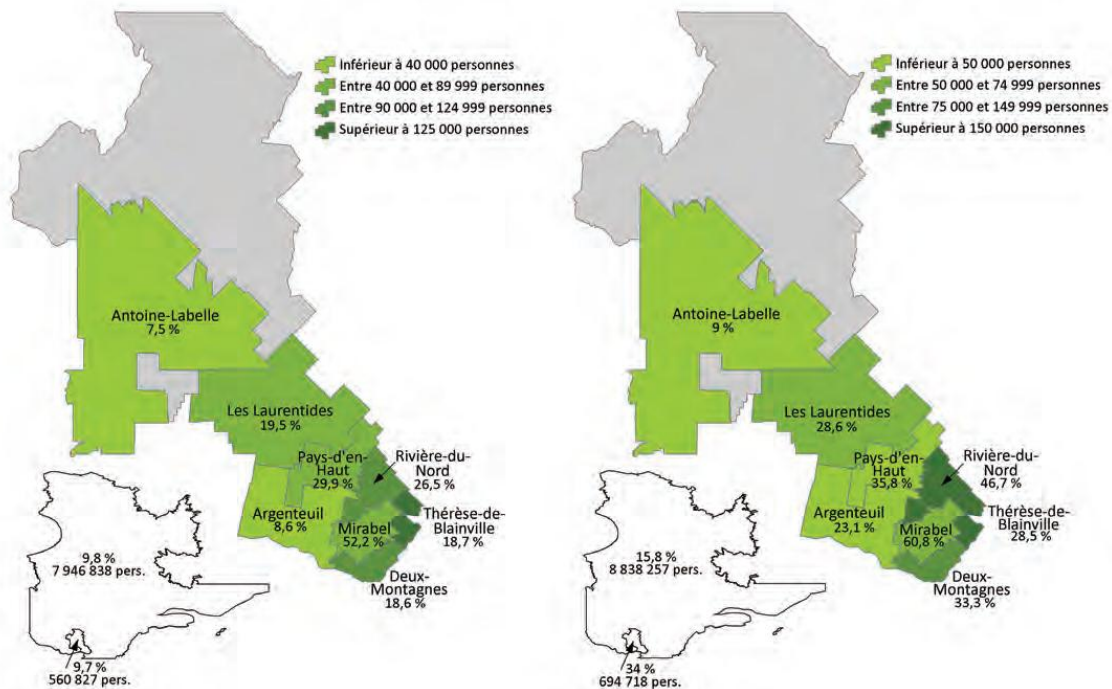


## Une population en pleine croissance

La population de Mirabel a plus que doublé au cours des dernières années passant de 22,626 en 1996 à 48,944 en 2013 subissant ainsi une variation de plus de 53%<sup>20</sup>.

Certains secteurs peinent à retrouver la vitalité des années '70 mais la majorité démontrent une nette expansion démographique, soit une augmentation allant de 25% pour les secteurs de St-Hermas, St-Benoît et St-Antoine à une augmentation de 75% pour St-Canut, Mirabel-en-Haut, le Domaine vert et St-Augustin.

Les territoires à proximité de la région métropolitaine, dont Mirabel fait partie, subissent déjà depuis quelques années les effets de la croissance rapide de la population et les perspectives annoncées font état d'une progression continue et soutenue jusqu'en 2031<sup>21</sup>. "Pour la croissance démographique de 2006-2031, la MRC de Mirabel est en tête pour toutes les MRC du Québec"<sup>22</sup> avec une augmentation prévue de 60,8 par rapport à 2006.



<sup>20</sup> Tiré du profil socioéconomique produit par le CLD de Mirabel, 2014.

<sup>21</sup> Site Institut de la statistique du Québec (ISQ),

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demog/pdf2009/perspectives\\_demo\\_MRC.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demog/pdf2009/perspectives_demo_MRC.pdf). consulté en août 2014.

<sup>22</sup> Niska, État et enjeux prioritaires pour le développement social dans les Laurentides, 2012, p.41.

## Une population aisée

Le revenu médian des citoyens de Mirabel se situe au-dessus de la moyenne laurentienne, québécoise et même canadienne, soit à \$42,510. La MRC figure parmi les régions où se retrouve le taux de population à faible revenu le plus bas.

Selon les relevés de 2014 du CLD, 6,1% des familles du territoire vivent sous le seuil de faible revenu. De ce nombre, 19% sont des familles monoparentales. En 2011 on dénombre 3445 citoyens, dont 770 familles, qui ont un faible revenu.<sup>23</sup>

Au niveau de la source des revenus, 12,3% de la population bénéficie de transferts gouvernementaux.

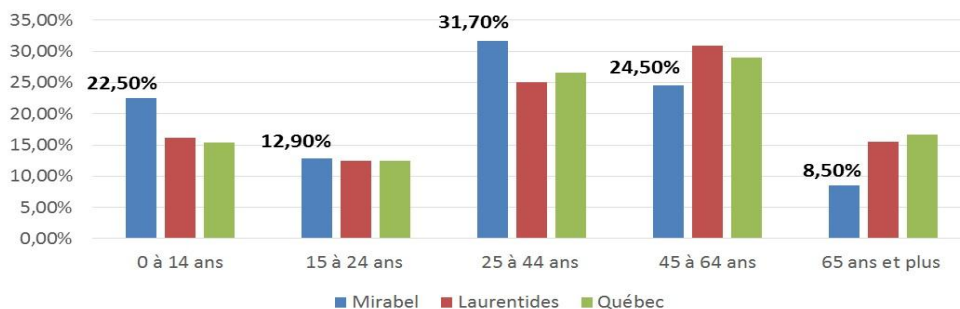
## Une population majoritairement propriétaire

La MRC se développe à un rythme accéléré depuis 2009. Uniquement pour les années 2011 à 2013 on compte 2644 unités de plus pour totaliser 17,667 logements. De ceux-ci, 12,896 étaient détenus par des propriétaires et 4771 habités par des locataires. Notons que 3,8% des ménages locataires sont subventionnés.<sup>24</sup>

## Une population jeune

La population de Mirabel est, dans l'ensemble, plus jeune que la moyenne des Laurentides et même du Québec.

Proportion par tranche d'âge de la population de Mirabel, des Laurentides et du Québec



Source : STATISTIQUE CANADA, 2014

<sup>23</sup> Tiré du profil socioéconomique produit par le CLD de Mirabel, 2014.

<sup>24</sup> Idem.

Il est cependant un fait reconnu que le vieillissement de la population s'accroît sur l'ensemble du territoire québécois. La MRC ne fait pas exception à la règle. Toutefois, les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec prévoient que la croissance des groupes d'âge de 45-64 ans et de 65 et plus sera légèrement plus prononcée sur le territoire. En fait, la population de la tranche d'âge des 65 et plus fera plus que doubler au cours des quinze prochaines années<sup>25</sup>.

## Une population instruite

Au niveau du taux de diplomation, la région fait bonne figure avec plus de 75% de la population de plus de 15 ans qui détient un diplôme d'études secondaires. Toutefois, la moyenne des études dépassant le niveau secondaire est inférieure à la moyenne québécoise.

## Résumé et constats

Ainsi, le Mirabel d'aujourd'hui apparaît comme une MRC riche et dynamique avec des secteurs ruraux, urbains et industriels en pleine expansion. Cependant, cette situation, apparemment enviable, cache une réalité qui fait en sorte qu'une partie de sa population est en situation de pauvreté et/ou de vulnérabilité et doit faire appel à la générosité de ses concitoyens pour subvenir à ses besoins.

Le territoire comporte donc une proportion de gens vivant dans une situation de pauvreté ou dans une situation vulnérable, considérée comme "à risque" :

- 6,1 % sous le seuil du faible revenu -> 3000 citoyens;
- 15,7% familles monoparentales -> 1900 familles;
- 9,1 familles de 3 enfants et plus -> 1100 familles;
- 8,5 % d'aînés (plus de 65 ans) -> 4160 citoyens ;
- 9,5% de personnes présentant une incapacité physique ou intellectuelle (2010)<sup>26</sup> -> 4650 citoyens;

Afin d'appuyer ces chiffres, l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides identifiait, dès 2010, cinq zones de défavorisation matérielle et sociale sur le territoire : St-Canut, St-Janvier, Ste-

---

<sup>25</sup> Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques des MRC du Québec – 2006-2031, 2009.

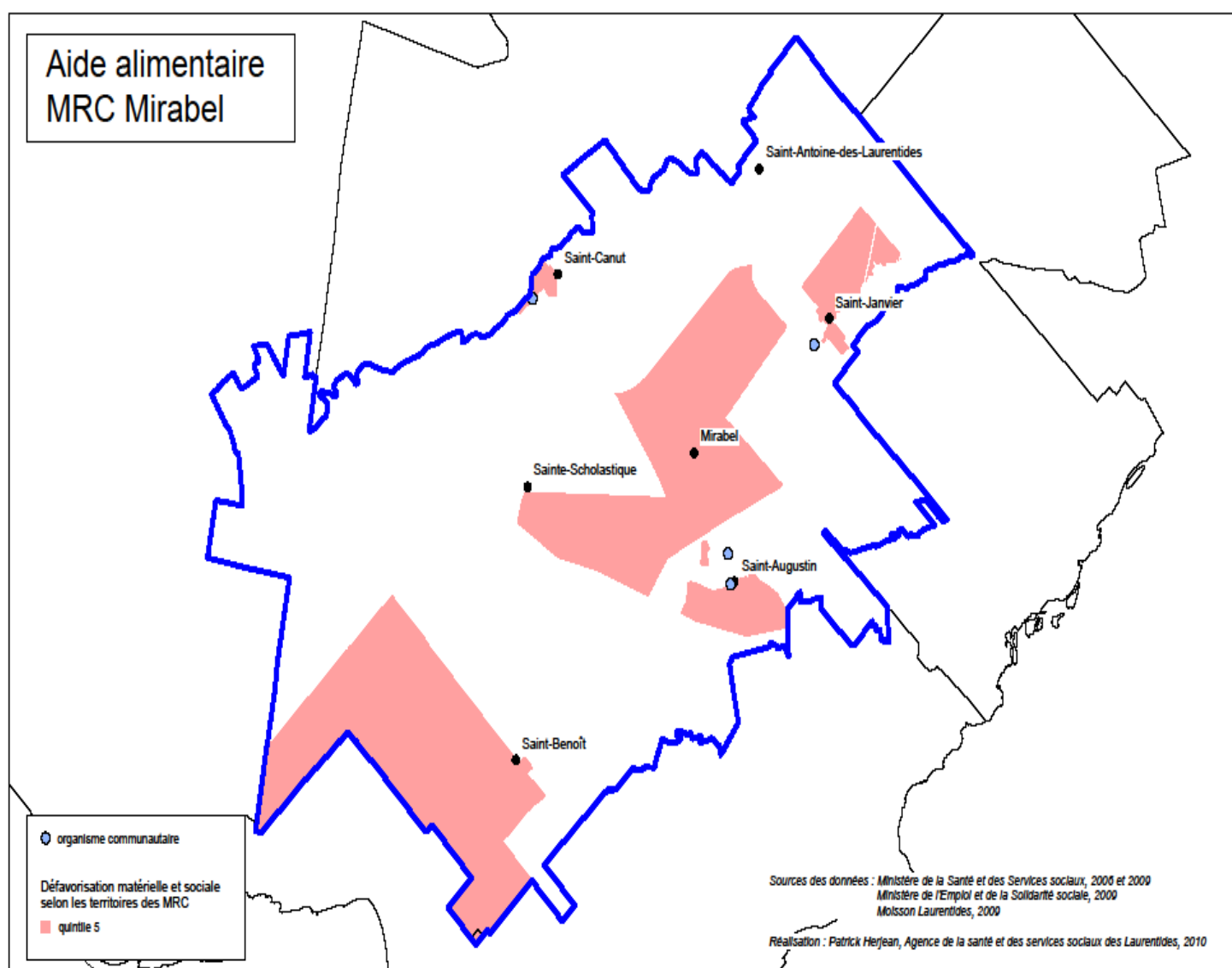
<sup>26</sup> Selon l'Office des personnes handicapées du Québec.



Scholastique, St-Augustin (incluant Ste-Monique) et St-Benoît (incluent St-Hermas).

De plus, le peu de transport en commun sur l'ensemble de la MRC aggrave la situation de la population en situation de vulnérabilité. En effet, la littérature statuant clairement sur le fait que la mobilité des personnes constitue, souvent, un facteur essentiel à l'entrée et la sortie vers la pauvreté<sup>27</sup>. Cet obstacle supplémentaire, relevant plus de l'environnement physique, doit être pris en compte sur un territoire à 80% rural.

### Zone de défavorisation matérielle et sociale du territoire<sup>28</sup>



<sup>27</sup> Niska, État et enjeux prioritaires pour le développement social dans les Laurentides, 2012, p.62.

<sup>28</sup> Lapointe, F. (2010). État de situation : offre alimentaire dans la région des Laurentides, p. 19

## **LA CLIENTÈLE VULNÉRABLE**

Les données suivantes sont extraites du Bilan-faim complété à chaque année par les organismes directement impliqués auprès de la clientèle en situation de pauvreté et/ou de vulnérabilité. Elles ont été calculées pour l'année 2014.

Selon ces statistiques, 3,43% de la population de Mirabel a eu recours au dépannage alimentaire, à la distribution alimentaire ou aux autres services disponibles en sécurité alimentaire. A l'échelle nationale, on note une augmentation de 22,9% de la fréquentation des comptoirs alimentaires pour la période s'échelonnant de 2008 à 2013<sup>29</sup>. Uniquement pour le territoire de Mirabel, les chiffres de 2014 montrent une augmentation de 7% de la fréquentation des organismes par rapport à l'an dernier. De plus, 61,9% des ménages ont utilisé les services plus de 4 fois au cours de l'année soit, sur une base régulière.

<b>RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE SELON LA SOURCE DU REVENU</b>	
<b>Avec emploi</b>	<b>12,2%</b>
<b>Sans emploi</b>	<b>11,2%</b>
<b>Sécurité du revenu</b>	<b>60,1%</b>
<b>Pension de vieillesse</b>	<b>4,9%</b>
<b>Invalidité</b>	<b>4,4%</b>
<b>Prêt étudiant/bourse</b>	<b>4,4%</b>
<b>Autres</b>	<b>2,8%</b>

<sup>29</sup> Banques alimentaires Canada (2013). Bilan-faim, p. 7.

## RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE SELON L'ÂGE

Enfants 0 à 17 ans	33,60%
Adultes 18 à 64 ans	62,97%
Aînés 65 ans et plus	3,42%

## RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE SELON LE TYPE DE LOGEMENT

Propriétaire	3,41%
Locataire secteur privé	75,12%
Locataire logement subventionné	14,63%
Hébergé temporairement	6,82%

## RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE SELON LE TYPE DE MÉNAGE

Famille monoparentale	31,7%
Famille biparentale	21,46%
Couple sans enfant	9,26%
Célibataire	37,56%

Il s'agit là du portrait révélé par les statistiques émises par les organismes du territoire. Il faut toutefois élargir notre vision puisque la pauvreté, la vulnérabilité, la précarité, la fragilité peuvent prendre plusieurs visages. Dans le cadre du Forum sur le plan de lutte à la pauvreté et l'inclusion sociale, la firme Niska a brossé un portrait évocateur dans ce sens<sup>30</sup>.

### Qui sont ces personnes qui vivent en situation de pauvreté ?

- Familles monoparentales, en particulier les femmes
- Personnes vivant de la sécurité du revenu
- Personnes « sans chèque »
- Travailleurs avec faible revenu
- Retraités ou personnes âgées
- Personnes seules, séparées, veuves, divorcées
- Personnes itinérantes en particulier les femmes

### Qui sont ces personnes dites vulnérables qui connaissent la précarité et qui sont à risque de se retrouver en situation de pauvreté ?

- Travailleurs rémunérés au taux du salaire minimum
- Familles appartenant à la classe moyenne
- Travailleurs à statut précaire : saisonnier, temps partiel, occasionnel, etc.
- Personnes sans diplôme, décrocheurs
- Personnes ne possédant pas de métier ou de formation spécialisée
- Travailleurs autonomes
- Personnes présentant un handicap ou un problème de santé mentale ou physique
- Chômeurs
- Proches aidants
- Personnes analphabètes
- Travailleurs âgés récemment licenciés

### Être démuné ne rime pas toujours avec un manque de revenus. Une personne ou un ménage se trouve fragilisé et vulnérable lorsqu'il vit :

- le décès d'un conjoint, d'un proche aidant, d'un parent
- de la violence physique
- une séparation ou un divorce
- une agression
- une maladie
- des abus/négligences
- des troubles de santé mentale
- un abandon, un décrochage, un échec scolaire
- la perte d'un emploi ou un licenciement collectif
- une migration ou un déménagement
- une dépendance (toxicomanie, jeux, etc.)
- une baisse de revenu
- de la violence conjugale
- des difficultés financières
- une pauvreté intergénérationnelle
- de l'isolement (géographique, social, physique, etc.)

<sup>30</sup> Niska (2011). Forum PAGSIS Laurentides : Cahier du participant, p. 26.

## **LES ORGANISMES OEUVRANT EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

Le territoire de Mirabel compte sept organismes offrant des services en sécurité alimentaire sur une base hebdomadaire et/ou quotidienne. De ces sept organismes, cinq sont accrédités par Moisson Laurentides<sup>31</sup> (identifiés ici avec une étoile) et reçoivent, pour l'ensemble d'entre eux, un peu plus de \$75,000 de Centraide afin de soutenir leur mission. Le tableau suivant fait état des services offerts et leur fréquence.

Organisme	Type de services offerts	Fréquence
*Centre de dépannage de St-Janvier	1, 2	Hebdomadaire
*Comptoir d'entraide populaire de Mirabel	1, 2	Hebdomadaire
*Dépannage St-Canut	1, 2	Hebdomadaire
*Maison de la famille de Mirabel	3 (x3), 4, 6, 7	Quotidienne
*Association des maisons de jeunes	1, 6, 8 (x6)	Quotidienne
Centre de femmes	6, 8	Hebdomadaire
Centre d'hébergement multiservices de Mirabel	3, 5, 6, 8	Quotidienne (en développement)

1. Dépannage alimentaire
2. Distribution alimentaire
3. Cuisine collective
4. Groupe d'achat

5. Plateau de transformation
6. Atelier/cours de cuisine
7. Groupe de couponing
8. Repas communautaire

<sup>31</sup> Accrédités signifie qu'ils sont reconnus comme organismes de bienfaisance et qu'ils répondent aux critères élaborés par la banque alimentaire.

Ainsi, grâce à ces organismes, de nombreux ménages à faible revenu ont accès, tout au long de l'année, à des denrées alimentaires.

D'autres associations offrent aussi sporadiquement un support alimentaire à l'occasion d'évènements spéciaux ou du temps des fêtes de fin d'années (Chevaliers de Colomb, Club optimiste, Cercle des fermières, etc.).

## **L'OFFRE ALIMENTAIRE**

En termes d'offre alimentaire, le territoire compte 22 dépanneurs, 3 supermarchés, 4 épiceries, 1 boucherie et 15 marchands de fruits et légumes dont 12 sont saisonniers (voir détails de la répartition en annexe II).

Ainsi, selon les critères caractérisant les déserts alimentaires, proximité, diversité et variété, l'ensemble du territoire serait considéré comme tel. Même les secteurs urbains tels que St-Canut, St-Augustin et St-Janvier n'ont accès qu'à une seule bannière. Que dire du secteur de St-Hermas avec un seul dépanneur ou de celui de Ste-Scholastique avec un dépanneur et une petite boucherie...

La combinaison de l'offre alimentaire et des secteurs identifiés comme défavorisés illustre la difficulté d'accès à des denrées alimentaires, particulièrement dans les zones rurales où l'enjeu de la distance se pose avec plus d'importance que dans les secteurs urbains.

L'accès à l'offre alimentaire dépend davantage de la densité de la population et, il en va de même pour les services d'aide alimentaire. En effet, les secteurs de St-Hermas, St-Benoît et Ste-Scholastique devraient être desservis par l'organisme de St-Augustin. Hors, on ne retrouve aucun bénéficiaire de ces secteurs dans la clientèle de cet organisme.

Ces données démontrent donc que l'offre alimentaire est limitée sur le territoire de Mirabel, particulièrement en milieu rural. Compte tenu de cette réalité, le transport devient un enjeu majeur. On constate aussi que les citoyens vivent plus près des dépanneurs que des commerces d'alimentation. Dans la majorité des dépanneurs, l'offre en fruits et légumes frais est plutôt limitée, voire inexistante. De plus, les aliments nutritifs se font rares et, si disponibles, souvent à des prix élevés.

## **LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE**

Quelques ressources en dépannage et en distribution alimentaire existent sur le territoire. Certaines d'entre elles et d'autres offrent divers services alternatifs tels les cuisines collectives, les groupes d'achat, les cours et/ou ateliers de cuisine, etc. Malgré tout, si l'on compare les données entre le nombre de bénéficiaires (3,43%) et le nombre de personnes vivant sous le seuil du faible revenu (6,1%), on constate que 50% des gens qui auraient besoin d'aide alimentaire ne fréquentent pas les organismes. Les raisons peuvent être multiples :

- ➔ Méconnaissance ou l'ignorance des services existants.
- ➔ Plusieurs personnes vulnérables nient, sous-estiment ou banalisent leur niveau d'insécurité alimentaire.
- ➔ Les personnes peuvent se sentir intimidés parce que les démarches pour obtenir de l'aide alimentaire sont perçues comme l'ultime recours.
- ➔ L'accessibilité, en termes de distance et de transport.
- ➔ L'image renvoyée et la stigmatisation.
- ➔ Les mauvaises expériences passées.

Les enjeux alimentaires de la MRC sont donc nombreux et variés et réfèrent tous à différentes notions expliquées en première partie du document.

- ➔ Difficulté d'accès (accès physique, accès économique, accès à l'information à la consommation, accès à la formation et l'éducation) à des aliments frais, variés et à faible coût.
- ➔ Exploitation de la vulnérabilité des citoyens ayant des moyens limités.
- ➔ Service de transport en commun inadéquat avec l'éloignement des magasins d'alimentation et des denrées de base à prix abordables.
- ➔ Manque de formation et d'information sur la sécurité alimentaire et méconnaissances des notions budgétaires alimentaires.

➔ **Difficulté des comptoirs alimentaires à rejoindre les personnes vulnérables dans leur isolement.**

De plus, les organismes directement impliqués dans l'urgence de nourrir les citoyens ont parfois de la difficulté à s'impliquer autrement que par le don de nourriture. L'énergie étant consacré à leur mission première laisse peu de temps pour l'innovation ou pour envisager l'exploitation de mesures alternatives. Toutefois, les changements des 25 dernières années brièvement présentés plus haut tels l'explosion démographique, le contexte d'austérité, l'augmentation du chômage combinées à l'augmentation de la demande et la diminution des dons force la réflexion, encourage le dialogue et pousse à l'ouverture.

Ainsi, le comité en sécurité alimentaire de la Table de concertation mirabelloise a fait le choix d'adhérer à une vision d'intersectorialité. Mettre en commun les forces et les ressources actuelles de notre MRC afin de contrer l'insécurité alimentaire. Revoir les pratiques, explorer de nouvelles avenues, changer de mode d'intervention ne sont là que quelques défis auxquels nous devons faire face. Les différents partenaires réunis ont le désir d'agir ensemble pour offrir aux citoyens en situation de vulnérabilité de meilleures conditions afin d'accéder à une saine alimentation et ce, en toute dignité.



## **Bibliographie**

Banques alimentaires Canada. Bilan-faim, 2013, 38 p.

Blanchet, C., L. Rochette et D. Hamel. Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires, 2011, Québec. Gouvernement du Québec (INSPQ). 73p.

Centraide du Grand Montréal, <http://www.centraide-mtl.org/fr/enjeux/lasecirite-alimentaire/>, consulté en mai 2014.

Centre local de développement de Mirabel. Profil socioéconomique de la MRC, 2014, 31p.

CLD de Mirabel. Profil socioéconomique du territoire, 2014.

Comité de la sécurité alimentaire mondiale. S'entendre sur la terminologie, 2012, 17p.

Emploi Québec. La MRC de Mirabel : Profils socioéconomiques et caractéristiques du marché du travail, 2010, 124 p.

Enriquez, Dario. Les déserts alimentaires : enquêtes sur trois arrondissements montréalais, 9<sup>ième</sup> Colloque de la relève VRM, 2011, 8 p. Gouvernement du Québec, [www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca](http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca), consulté en mai 2014.

Institut de la statistique du Québec (ISQ), [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demog/pdf2009/perspectives\\_de\\_mo\\_MRC.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demog/pdf2009/perspectives_de_mo_MRC.pdf). Consulté en août 2014.

Lapointe, F. État de situation : offre alimentaire dans la région des Laurentides, Agence de la santé et des services sociaux, 2010, 19p.

Leduc-Gauvin, J. et al. Agir ensemble pour contrer l'insécurité alimentaire, Montréal, Ordre des professionnels des diététistes du Québec, 2006, 40 p.

Niska, État et enjeux prioritaires pour le développement social dans les Laurentides, 2012, p.41.

Perreault, G. et Marie-Josée Riel. Bulletin vision santé publique, Cibler pour mieux intervenir en matière de sécurité alimentaire, 2014, 6 p.

Pelland-Legendre, Marie-Christine. Portrait de la situation en sécurité alimentaire sur le territoire des Patriotes, 2011, 74p.

Santé Canada, <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/index-fra.php>, consulté en août 2014.

Taillefer, S. Tous à table : Cadre de référence, 2014, 40p.

## ANNEXE I

### Indice de défavorisation matérielle et sociale

## INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

L'indice de défavorisation du MSSS regroupe 6 indicateurs répartis selon deux dimensions, l'une matérielle et l'autre sociale. Cet indice est le plus utilisé pour évaluer la vulnérabilité des communautés.

<b>Dimension matérielle</b> (reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante)	<b>Dimension sociale</b> (souligne la fragilité du réseau social et l'isolement des individus)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires</li><li>• Revenu personnel moyen</li><li>• Proportion de personnes occupant un emploi</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves</li><li>• Proportion de familles monoparentales</li><li>• Proportion de famille vivant seules</li></ul>

## ANNEXE II

### Répartition de l'offre alimentaire selon les secteurs

La couleur **jaune** indique que le commerce est saisonnier.

## SECTEUR ST-CANUT

### DÉPANNEURS

Couche-tard 9225, boul. St-Canut	Dépanneur du quartier 9291, boul. St-Canut
Dépanneur St-Canut 10043, boul. St-Canut	Dépanneur Daoust Sonic Mirabel 9190, boul. St-Canut
Bonisoir 9195, rue St-Simon	

### SUPERMARCHÉS

IGA St-Canut 13905, rue St-Simon	
-------------------------------------	--

### ÉPICERIES

Magasin général Bélisle et fils 9983, boul. St-Canut	Épicerie fine 9045 route Sir Wilfrid Laurier
---	---

### FRUITS ET LÉGUMES

Les serres Stéphane Bertrand 11730 route Wilfrid Laurier	Les serres Michel Jetté et Réjeanne Hotte 4811 route Wilfrid Laurier
Sylvain Bélanger 16900 Montée Guenette	Ferme JPL 13005 rue St-Simon

### BOUCHERIES

Boucherie Georges Cote 9999, boul. St-Canut	
--	--

## SECTEUR ST-AUGUSTIN

### DÉPANNEURS

<b>Intermarché Mirabel</b> 15630 rue St-Augustin	<b>Dépanneur St-Augustin inc</b> 8201 rue St-Jacques
<b>9225-2402 Québec inc</b> 14630 route Arthur Sauvé	<b>Dépanneur Xuan</b> 15455 rue St-Augustin
<b>Péto-Canada</b> 20905 chemin de la Côte Nord	<b>Ultramar</b> 12446 route Arthur Sauvé

### ÉPICERIES/SUPERMARCHÉS

<b>IGA St-Augustin</b> 14995 rue des Saules	
--	--

### FRUITS ET LÉGUMES

<b>Producteur Carrière</b> 10951 A Arthur Sauvé	<b>Au pays des petits fruits (Ste-Monique)</b> 11000 rang Ste-Henriette
<b>Fruits et légumes Coursol</b> 15446 rue St-Augustin	<b>La mère Nadon</b> Rang Chicot nord
<b>Les jardins d'Hélène</b> Rue Côte nord, coin Ste-Henriette	<b>Les Serres Jean-Marc Joly</b> Rang Chicot nord

## SECTEUR ST-BENOÎT

### DÉPANNEURS

Dépanneur Le ravitailleur 9026, rue St-Etienne	
---	--

### ÉPICERIES

Marché Ethier 9300 rang St-Étienne	Épicerie fine Intermiel 10400 rang Fresnière
---------------------------------------	---

## SECTEUR ST-HERMAS

### DÉPANNEURS

Dépanneur Wen 4340 rue Lalande	
-----------------------------------	--



## SECTEUR STE-SCHOLASTIQUE

### DÉPANNEURS

Dépanno-Bien 10122 rue St-Vincent	
--------------------------------------	--

### FRUITS ET LÉGUMES

Les Jardins de Pierjo 8080 route Arthur Sauvé	
--	--

### ÉPICERIES

Épicerie fine Boucanerie Belle-Rivière inc. 8871 rang St-Vincent	
--	--

## SECTEUR ST-JANVIER

### DÉPANNEURS

Dépanneur 7 jours 13688, boul du Curé-Labelle,	Diésel Dépôt St-Janvier 17255, chemin Victor
Dépanneur 7 jours 13403, boul. Curé Labelle	Dépanneur Voisin 17380, rue Victor
Dépanneur Pétro T 13446, boul. Curé Labelle	Dépanneur MSC 14035, boul. Curé Labelle
Pétro-Canada 13637, boul. Curé Labelle	Pétro-Canada 17565 chemin St-Charles

### ÉPICERIES/SUPERMARCHÉS

IGA Extra 13380, boul. Curé Labelle	
--	--

### FRUITS ET LÉGUMES

Éhier et frères ltée 16800 Chemin Charles	Bourassa fruits et légumes 17605 rue Charles
Michel Lauzon et associés Boul. Curé Labelle	Kiosque Fruits/légumes 15451 Chemin Charles

**Sylvie Taillefer**

**Consultante  
Recherche et rédaction**

**Équipe de correction :**

**Mylène Du Bois,**

**Coordonnatrice  
Conseil régional de développement social  
des Laurentides**

**Anick Lorrain,**

**Directrice  
Maison de la famille de Mirabel**

**Revision**

**Comité de travail sur la sécurité alimentaire  
de la Table de concertation communautaire  
mirabelloise**

*Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.*

